

OFFRE DE LOCATION (terrain commercial)

DE:
.....
.....
(ci-après appelé(e) "l'offrant")

01

À:
.....
.....
(ci-après appelé(e) "le locateur"
(l'offrant et le locateur ci-après collectivement appelés "les parties")

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QUE le locateur est propriétaire d'un terrain commercial à louer;

CONSIDÉRANT QUE l'offrant désire louer du locateur ledit terrain commercial, suivant les termes et conditions ci-après mentionnés;

CONSIDÉRANT QUE l'offrant désire confirmer son offre par écrit;

CONSIDÉRANT QUE, dans l'offre qui suit, le mot "offrant" signifie aussi "le locataire éventuel", selon le contexte;

CONSIDÉRANT QUE l'offrant a la capacité et la qualité d'exercer tous les droits requis pour la conclusion et l'exécution de l'offre constatée dans le présent document;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, L'OFFRANT STIPULE CE QUI SUIT:

1.00 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante de la présente offre.

2.00 OBJET

02 **2.01 Lieux loués:** À la condition expresse que le locateur observe, respecte et se conforme à toutes et chacune des clauses, conditions et stipulations de la présente offre, l'offrant offre de louer du locateur un terrain commercial (ci-après appelé "les lieux loués") dont la désignation complète est:

2.02 Superficie

Les lieux loués ont une superficie approximative de mètres carrés

offrant	locateur

2417

(..... m.c.). D'ailleurs, un plan démontrant la superficie des lieux loués est en annexe "....." de la présente offre.

2.03 Durée du bail

Le bail a une durée totale de (.....) mois, commençant le et se terminant le

3.00 CONSIDÉRATION

03

3.01 Loyer de base

En considération de ladite location, l'offrant doit payer au locateur un loyer de base:

a) pour la première année du bail: au montant de dollars (.....\$), plus les taxes applicables, pour un grand total de dollars (.....\$), payable d'avance leième jour de chaque mois, au moyen de douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de dollars (.....\$) chacun.

b) pour la année du bail: au montant de dollars (.....\$), plus les taxes applicables, pour un grand total de dollars (.....\$), payable d'avance leième jour de chaque mois, au moyen de douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de dollars (.....\$) chacun.

OU

pour la année du bail: au montant total équivalent au loyer de base de l'année précédente, majoré d'un pourcentage égal à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation établi par Statistique Canada au premier janvier de cetteième année de bail, auquel sont ajoutées les taxes applicables, payable d'avance leième jour de chaque mois au moyen de douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de dollars (.....\$) chacun.

3.02 Loyer additionnel

Au cours de chaque année du bail, l'offrant doit payer au locateur, à titre de loyer additionnel, les frais, coûts et dépenses qui suivent:

- a) les coûts d'assurance-responsabilité relative aux lieux loués;
- b) les taxes foncières, municipales, scolaires, les améliorations locales, spéciales, et toutes autres charges, contributions, licences, surtaxes ou autres impositions qui peuvent être établies ou réclamées en relation avec les lieux loués;
- c) les dépenses juridiques, administratives et générales ainsi que les dépenses d'évaluation encourues par le locateur pour obtenir ou tenter d'obtenir une diminution du montant des taxes foncières.

ci-après collectivement appelés "les coûts".

Toutefois, le loyer additionnel n'inclut pas le coût des services et autres frais qui peuvent être facturés directement à l'offrant par toute personne autre que le locateur.

Par conséquent, l'offrant doit payer au locateur un loyer additionnel:

a) pour la première année du bail: au montant de dollars (.....\$), plus les taxes applicables, pour un grand total de dollars (.....\$), payable d'avance leième jour de chaque mois, au moyen de douze (12) versements mensuels, égaux et consécutifs de dollars (.....\$) chacun.

--	--

offrant locateur
2417